



LA GAZETTE

*Le dicton du mois «L'automne est cousu de moments de grâce
qui ne durent pas »*

Nous souhaitons la bienvenue à Mr Barrat et à Mme Romero

Œuvre d'art inter ehpad avec le graffeur Ecloz

Guillaume Vincent découvre le graff à l'âge de 15 ans et se promet d'en faire un jour son métier. Il choisit le pseudo "Ecloz" et commence à peindre. Il prend des photos, se documente, améliore sa technique et se lance de nouveaux défis.

L'artiste fait des friches, des murs, des trains son terrain de jeu puis se déplace dans le monde entier pour exercer son art. Après des démêlés avec la justice en 2004, l'artiste se lance dans la décoration et commence à peindre sur toile pour faire connaître son Art et son talent différemment.

Il restaure une petite boutique à Rouen pour y faire son atelier et sa galerie. Aujourd'hui Ecloz vit de son art et continue de peindre dans les friches n'oubliant pas d'où il vient, ses premiers pas, ses exploits et ses sanctions et le soutien de ses parents.

Site Internet : www.ecloz.fr



Atelier manuel : Halloween

La fête d'Halloween a été l'occasion de travailler avec les résidents sur un double projet : atelier manuel et échanges inter générationnels avec les enfants de l'école Daudet.



Sortie Casino terrazur : goûté-dansant

Nombre d'études ont déjà mis en évidence un lien entre l'exercice physique et l'amélioration des performances cognitives chez les seniors. Mais mieux : une étude récente (parue dans la revue médicale *Frontiers in Human Neurosciences*) révèle que la danse agit de manière plus profonde.

Les chercheurs du Centre des maladies neurodégénératives de Magdebourg en Allemagne ont suivi, pendant 18 mois, 26 personnes âgées en moyenne de 68 ans. Ces volontaires ont été séparés en deux groupes : l'un devait pratiquer un cours de danse par semaine, l'autre une activité physique basée sur l'endurance. Côté danse : les seniors ont dû apprendre chaque semaine une danse différente, type jazz ou danses latino, ce qui exige de mémoriser des pas, de se rappeler des chorégraphies, de bien synchroniser le placement des bras et des pieds....

Dans les deux groupes, les chercheurs ont observé une augmentation de l'activité cérébrale dans la région de l'hippocampe, un des centres de la mémoire et du repérage dans l'espace. Et c'est là que ça devient intéressant. Car cette zone peut être "altérée" au fil de l'âge, d'où l'apparition de maladies comme la maladie d'Alzheimer. Et c'est surtout chez les "apprentis danseurs" que les chercheurs ont remarqué des améliorations.

"L'exercice permet de ralentir, voire de contrer le déclin de la capacité physique et mentale liée à l'âge, estime le Dr Kathrin Rehfeld, un des auteurs de cette expérience : « Dans notre étude, nous montrons que les deux types d'exercice physique (la danse et l'endurance) augmentent la surface du cerveau qui diminue avec l'âge. Mais seule la danse a permis de réels changements. La danse est donc un outil puissant pour relever de nouveaux défis pour le corps et l'esprit, en particulier à un âge avancé.





Au fil de l'info : élection du président du conseil de vie sociale

Le conseil de vie sociale est une instance élue par les résidents et les familles d'un EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement, le conseil de la vie sociale donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie... Son rôle est consultatif.

Le conseil de la vie sociale a été créé par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale afin de renforcer les droits des résidents hébergés dans des établissements médico-sociaux : foyers pour personnes handicapées, EHPAD...

Le conseil de la vie sociale favorise l'expression et la participation des résidents et de leurs familles à la vie de la structure.

Une instance élue présidée par un représentant des résidents ou des familles

Les personnes suivantes y siègent :

- des représentants des résidents,
- des représentants des familles, ou, s'il y a lieu des représentants légaux,
- des représentants du personnel,
- un représentant de l'organisme gestionnaire.

Les représentants des résidents et des familles sont élus pour une durée de trois ans maximum par tous les résidents et leurs familles dans le cadre d'élections organisées par l'établissement.

Les représentants du personnel sont élus par les salariés.

Les personnes élues désignent ensuite, par vote à bulletin secret, un président qui doit obligatoirement être un résident ou un représentant des familles.

Le directeur de l'établissement participe aux réunions avec voix consultative.

Les représentants des résidents et des familles élus au conseil de la vie sociale interviennent bénévolement.

Rôle du conseil de la vie sociale : améliorer le quotidien dans l'établissement

Le conseil de la vie sociale donne son avis sur tout ce qui concerne la vie de l'établissement. Il peut faire des propositions dans le but d'améliorer le quotidien des résidents. Il se réunit au moins 3 fois par an.

Les représentants des résidents et des familles élus au conseil de la vie sociale sont les interlocuteurs privilégiés des résidents et familles qui n'y siègent pas. Ils apportent des informations et des conseils aux résidents et à leurs familles. Avant la tenue d'un conseil, ils peuvent passer les voir et recueillir leurs remarques pour en faire part lors de la réunion.



Retrouvez les photos de nos animations du mois d'octobre ainsi que le planning des animations 2021

www.senectis.com

residence.stejuliette@senectis.com

mot de passe #Juliette2021!

SORTIES A VENIR :

-vendredi 12 novembre : palais gourmand Cagnes sur Mer

-lundi 13 décembre : spectacle de Noel de l'âge d'or au polygone riviera

-vendredi 17 décembre : marché de Noel à Nice

-jeudi 23 décembre : cirque medrano à Nice

OCTOBRE 2021